



Association prestataire

N° agrément : 534888714

Site internet : www.adomicile49.fr

Mail : contact@adomicile49.fr

10 rue du grand Launay 49000 ANGERS

RAPPORT D'ACTIVITE 2018

ADOMICILE 49



TABLE DES SIGLES

AD : Aide à Domicile (nommés de manière plus courante « aides ménagères »)

ADVF : Assistant de Vie Aux Familles

AES : Accompagnant Educatif et Social (intervenant dans le champ du handicap)

AAFP : Association d'Aide Familiale Populaire

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

CA : Conseil d'Administration

CAE : Contrat d'Aide à l'Emploi

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CAFDES : Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Equipe Social

CE : Comité d'Etablissement

CEFRAS : Centre de Formation Régional de l'Action Sociale

CNAF : Caisse Nationale d'Allocations Familiales

CPF : Compte Personnalisé de Formation

CD 49 : Conseil Départemental du Maine et Loire

CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

CMPP : Centre Médico Psychologique Pédagogique

CPREFP : Commission Paritaire Régionale de l'Emploi et de la Formation Permanente

GED : Garde d'Enfants à Domicile

GEIQ : Groupement Economique pour l'Insertion et la Qualification

DLA : Dispositif Local d'Accompagnement

MDA : Maison De l'Autonomie

MDS : Maison Des Solidarités du département

MFR : Maison Familiale Rurale

MSA : Mutualité Sociale Agricole

PNL : Programmation Neuro-Linguistique

REAAP : Réseau d'écoute d'Appui et d'Accompagnement à la parentalité

TISF : Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale

UDAF : Union Départementale des Associations Familiales

UNA : réseau d'aide, de soins et de services à domicile

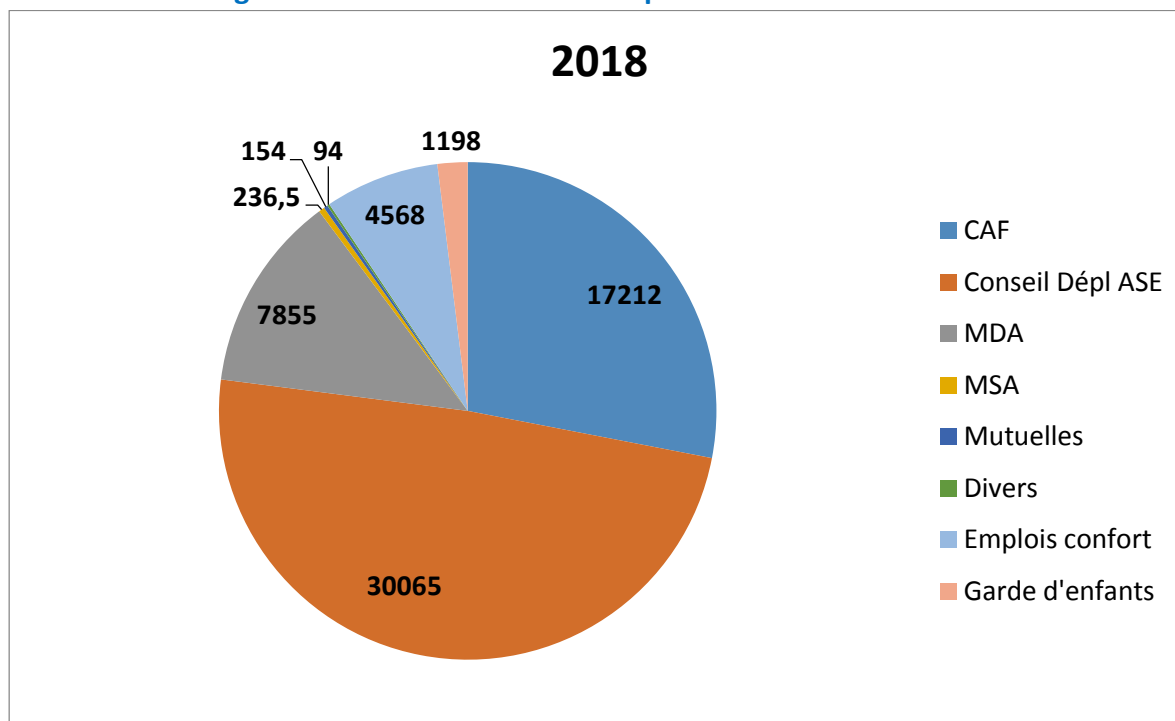
SOMMAIRE

I - Activité réalisée en 2018	Page 3
I-1- Heures réalisées	
I-2- Typologie du public accompagné	
I-3- Types d'accompagnements réalisés	
I-4- Point sur des accompagnements spécifiques	
II- Partenariats engagés en 2018	Page 11
II-1- Les liens à la fédération ADESSADOMICILE	
II-2- Une dynamique de concertation et de participation	
III- Autres initiatives prises en 2018 pour renforcer la qualité de nos activités	Page 12
IV- Une équipe professionnelle mobilisée	Page 13
IV-1- Des évolutions au cours de l'année dans la constitution de l'équipe	
IV-2- Organisation mise en place en 2018 impliquant les salariés	
IV-3- Formations proposées en 2018	
IV-4- Le respect des instances de Représentants du Personnel	
V- La gouvernance de l'association	Page 15
VI- Le comité des familles	Page 16
En guise de conclusion	Page 16

I- L'ACTIVITE REALISEE EN 2018

I-1- Heures réalisées

Heures réalisées globalement en 2018 selon les partenaires



Total des heures 2018 : 62 141 heures

Pour rappel, heures effectuées préalablement :

2017 : 62 702 heures

2016 : 60 738 heures

2015 : 58 185 heures

2014 : 57 334 heures

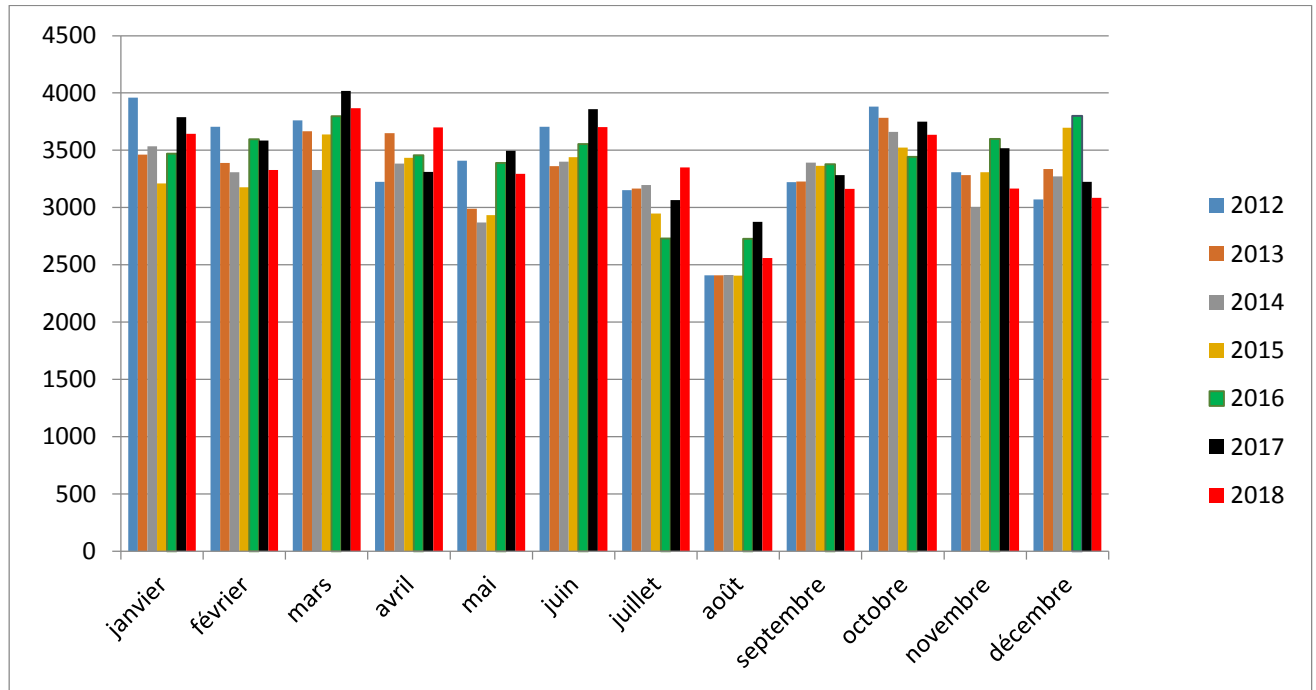
2013 : 57 118 heures

2012 : 59 057 heures

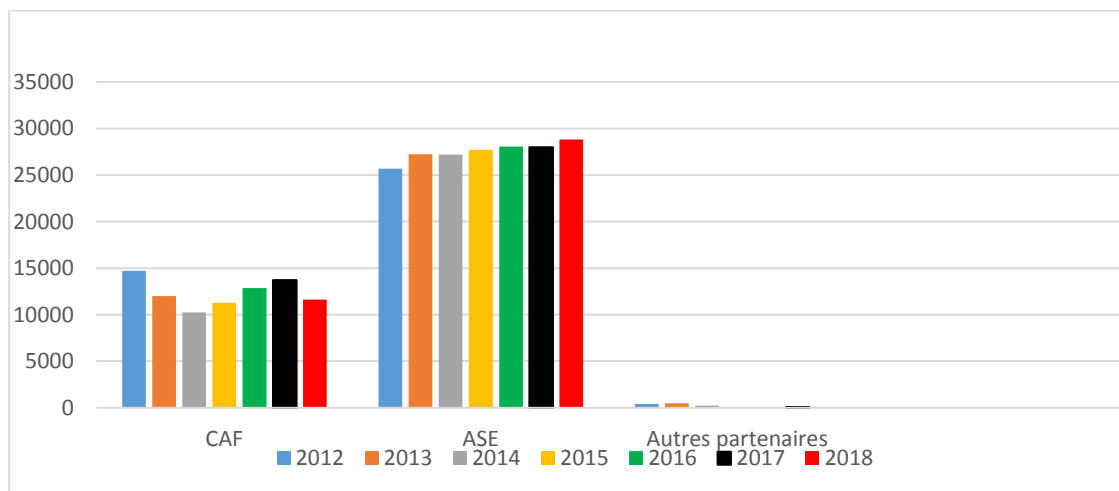
Nous avons réalisé 561 heures de moins qu'en 2017, soit une diminution de 0.9 %. Nous expliquons cette diminution par les éléments principaux suivants :

- Forte diminution de l'activité TISF et AD sur les prestations CAF du fait d'une appropriation insuffisante des prestations dont elles peuvent bénéficier, d'un reste à charge trop important pour certaines d'entre elles, et peut-être du refus de l'intervention à leur domicile de TISF de plus en plus marquées par leur mission sociale.
- Difficulté de recrutement, notamment pour le remplacement des Aides à Domicile (AD), ce qui n'a pas permis d'honorer toutes les demandes d'intervention des familles.
- Changements de responsables de secteur dans le courant de l'année, les prises de fonction des nouveaux responsables nécessitant du temps pour prendre connaissance des équipes, des situations familiales, du réseau partenarial, et du logiciel de planification.
- Sollicitation insuffisante sur des créneaux en journée, alors que nos intervenants ont des disponibilités : tous nos intervenants sont sollicités sur les mêmes créneaux horaires et il nous est impossible d'honorer toutes les demandes de ce fait.

Heures mensuelles réalisées par les TISF sur les 6 dernières années



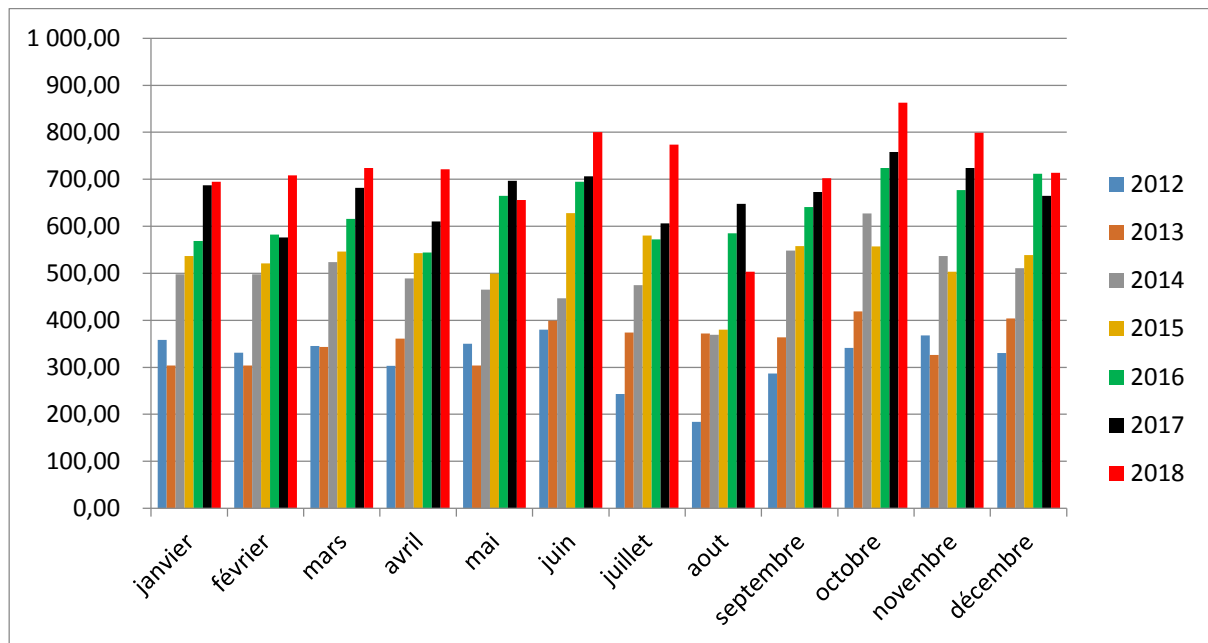
Total heures TISF : Année 2012 : 40 807 h - Année 2013 : 39 721 h - Année 2014 : 38 758 h - Année 2015 : 39 080 h - Année 2016 : 40 937 h - Année 2017 : 41 780 h - Année 2018 : 40 492 h



Nous avons réalisé 2 093 heures de moins en interventions CAF par rapport à 2017, et 799 heures de plus dans le cadre de l'ASE.

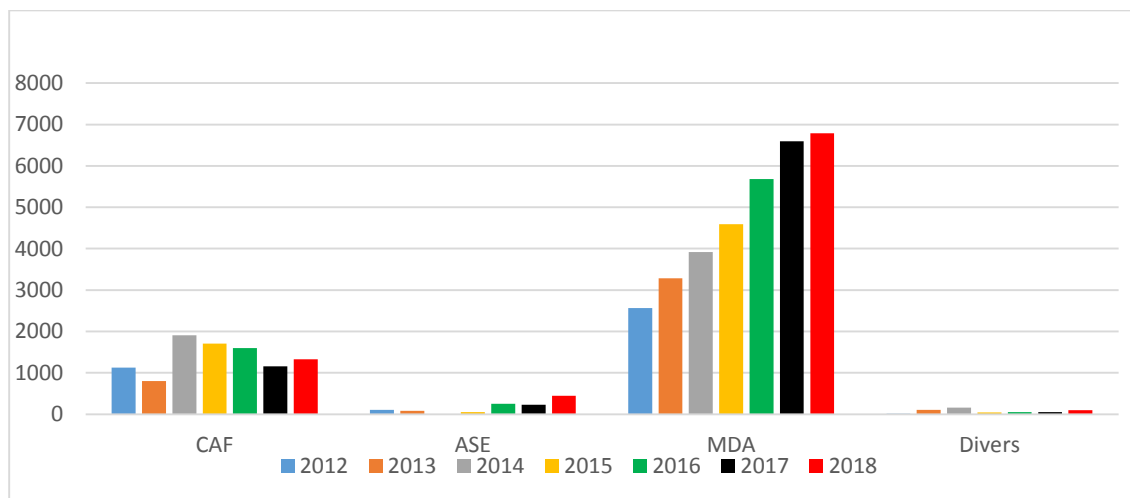
L'activité TISF a été plus faible sur le dernier semestre (août à décembre), situation que nous n'avons pas pu maîtriser (manque de sollicitation pour des interventions jusqu'au terme de la modulation annuelle).

Heures mensuelles réalisées par les AVS/AMP sur les 6 dernières années



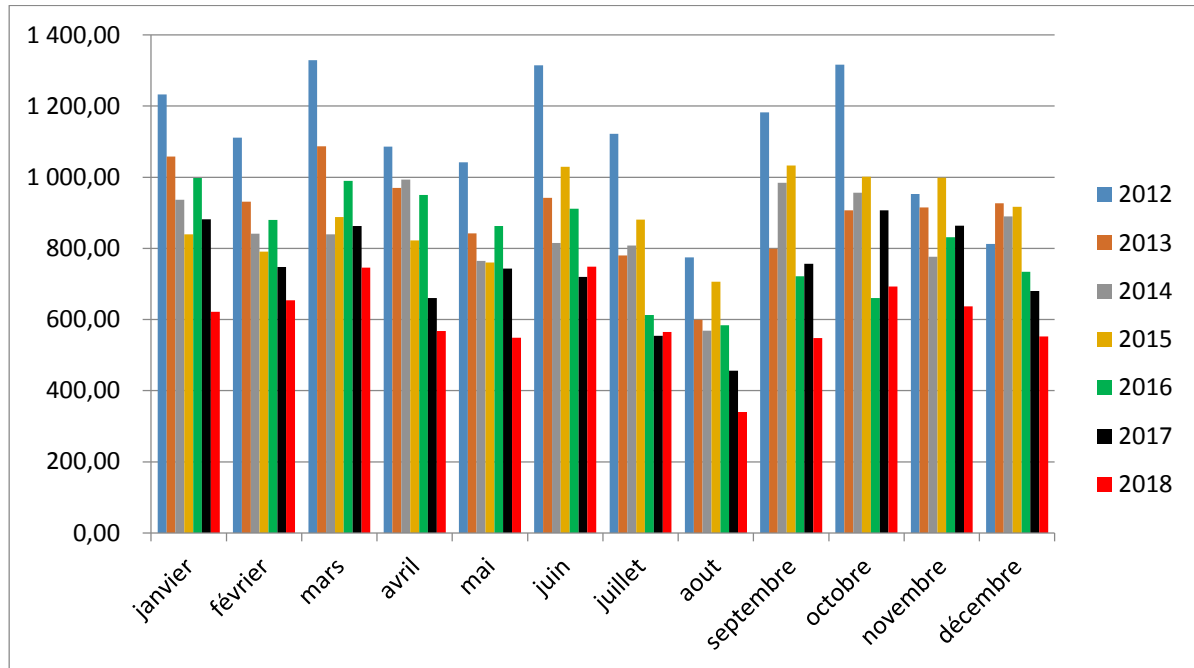
Total heures AVS / AMP : Année 2012 : 3 818 h - Année 2013 : 4 274 h - Année 2014 : 5 987 h - Année 2015 : 6 391 h - Année 2016 : 7 582 h - Année 2017 : 8 032 h - Année 2018 : 8 659 h

Une évolution de l'activité de ce service au fil des années, de l'ordre de 7,8 % en 2018 par rapport à 2017.

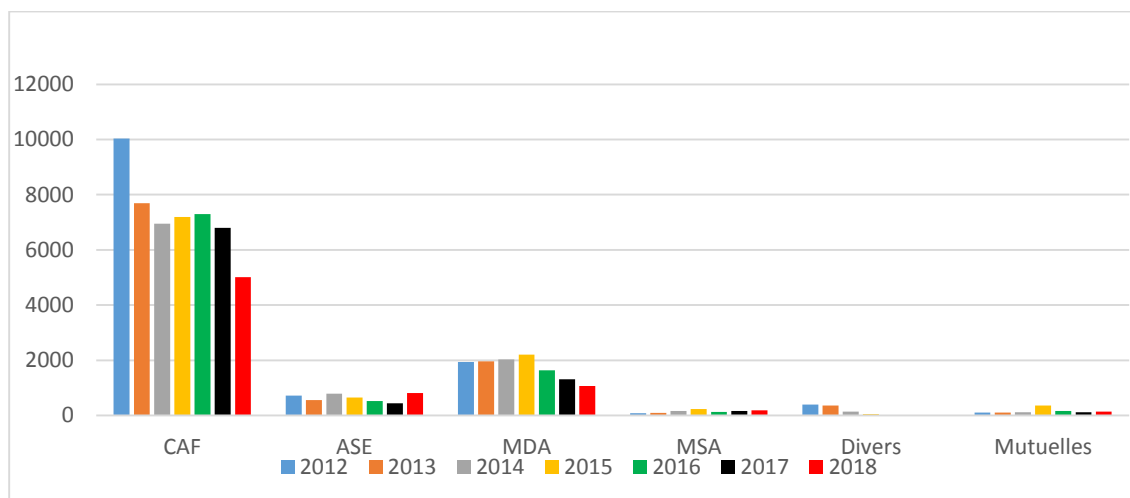


Constat d'une évolution sensible des heures CAF cette année (+ 169 heures), dont des heures de répit. Légère évolution des heures ASE (+ 221 heures). Les heures MDA ont légèrement évolué : + 221 heures par rapport à 2017.

Heures mensuelles réalisées par les AD sur les 6 dernières années



Total heures AD : Année 2012 : 13 275 h - Année 2013 : 10 757 h - Année 2014 : 10 173 h - Année 2015 : 10 666 h - Année 2016 : 9 736 h - Année 2017 : 8 834 h - **Année 2018 : 7 223 h**

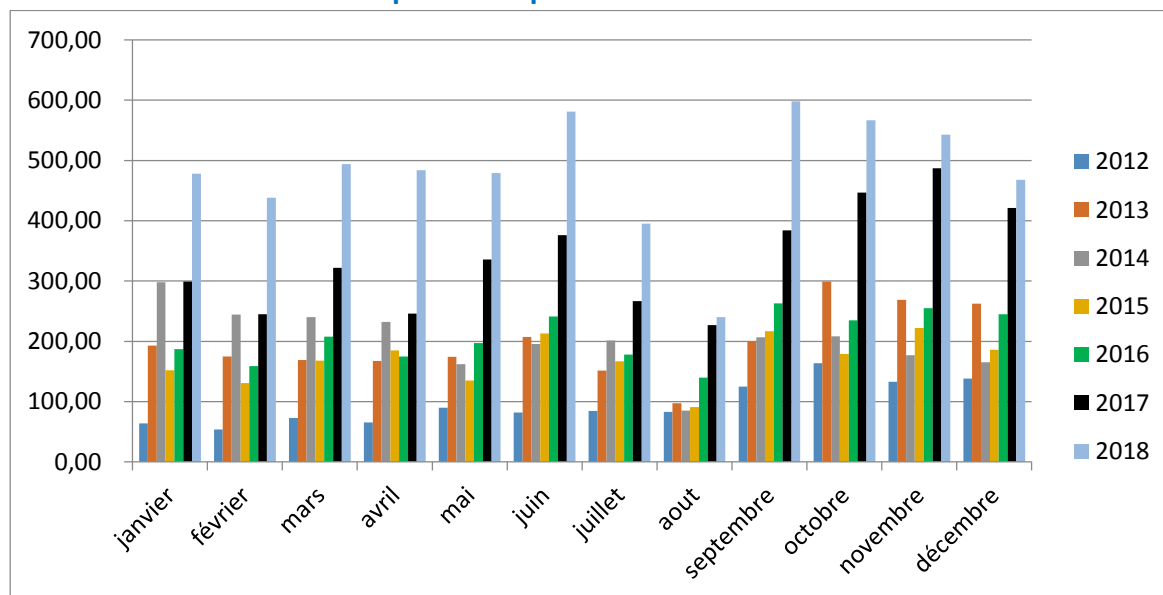


Baisse significative des heures CAF réalisées (- 1 785 heures par rapport à 2017) - Evolution des interventions dans le cadre de l'ASE (+ 374 heures) mais baisse des heures MDA (- 246 heures).

Diminution significative de l'activité en 2018 que l'on peut expliquer ainsi :

- Des difficultés à recruter des AD pour honorer les missions, ceci impactant notamment les heures CAF ; très peu de sollicitation MSA ;
- Une concurrence de l'ensemble des opérateurs, notamment pour les missions financées par les mutuelles pour lesquelles nous ne sommes pratiquement plus sollicités.

Heures mensuelles réalisées par les Emplois confort sur les 6 dernières années



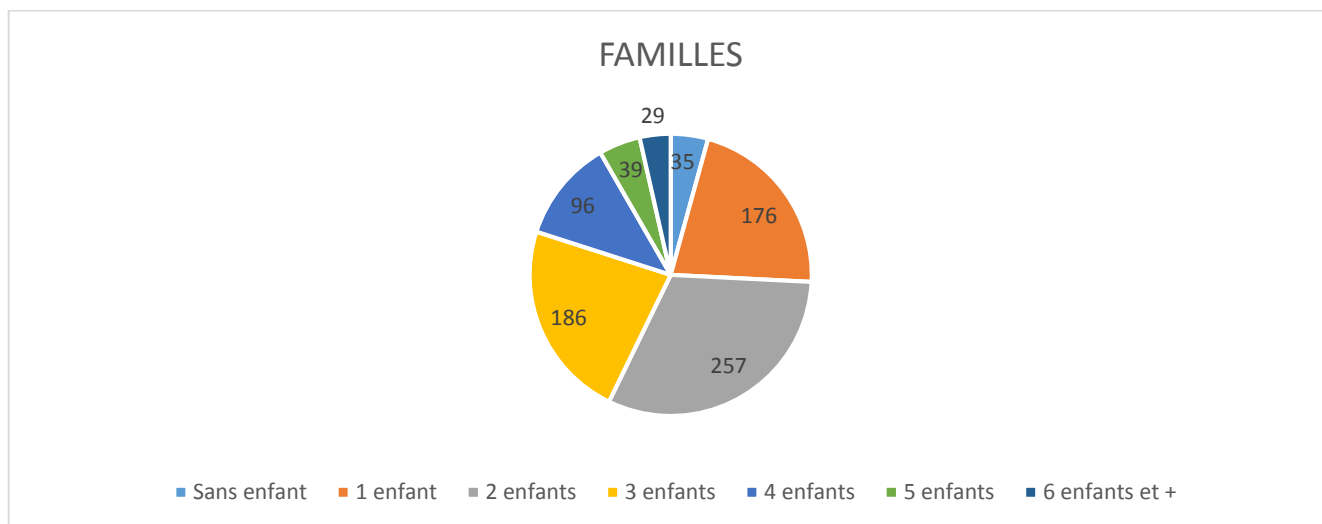
Total heures Emplois confort : Année 2012 : 1 156 h - Année 2013 : 2 366 h - Année 2014 : 2 416 h - Année 2015 : 2 046 h - Année 2016 : 2 483 h - Année 2017 : 4 057 h - **Année 2018 : 5 766 h**

Ce résultat est le fruit du développement de l'activité GARDE D'ENFANTS (+ 619 heures par rapport à 2017) et du service ménage (+ 1 090 heures par rapport à 2017), ce qui nous porte à une augmentation des emplois confort de 42% par rapport à 2017. Ceci est aussi dû à l'appréciation de la qualité du service rendu par les professionnels.

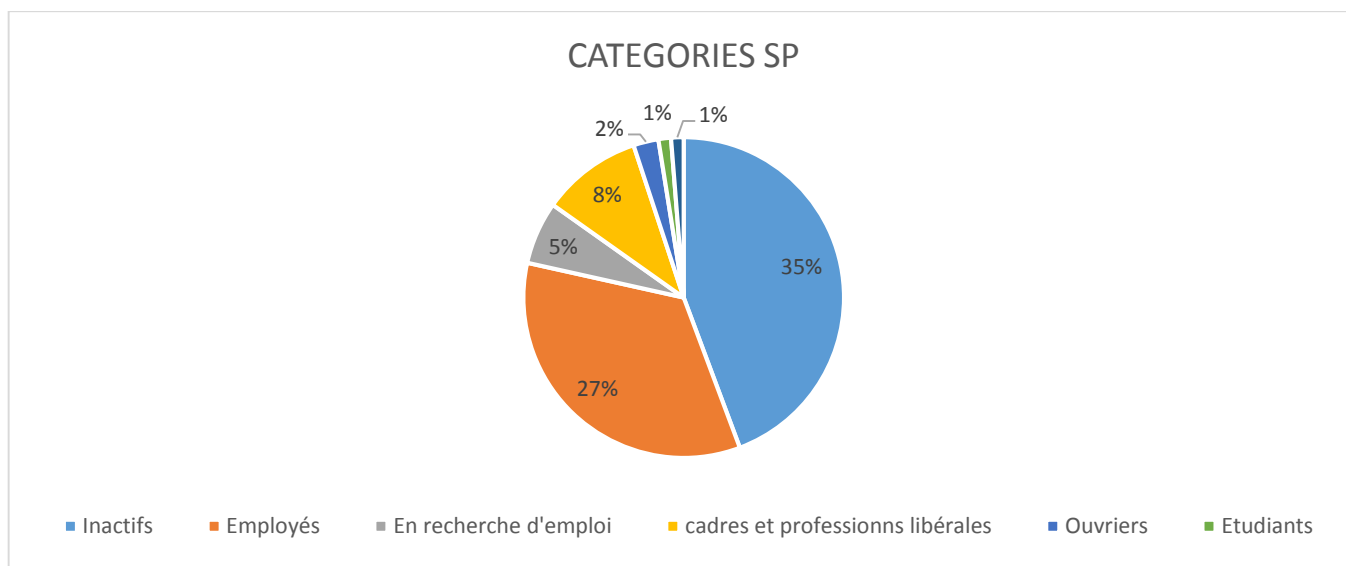
Il est intéressant de relever que le développement de cette activité participe du maintien des emplois des AD dont l'activité financée par les dispositifs d'action sociale diminue.

I-2- Typologie du public accompagné

818 familles accompagnées en 2018, dont 438 familles nouvelles. Nous sommes intervenus au bénéfice de **1 781 enfants** par le biais d'accompagnements directs auprès d'eux ou d'intervention sur leur environnement familial.



Ne sont pas comptabilisées dans ce tableau les **67 familles** pour lesquelles nous intervenons en emploi confort (service ménager) .



Nous précisons que 21 % des familles ne nous ont pas indiqué leur catégorie socio-professionnelle.

Réflexion sur le revenu des familles accompagnées

Les interventions sont réalisées en majorité auprès d'un public aux revenus modestes, sans activité ou ayant une activité d'employé, avec 1 à 4 enfants. Ces éléments justifient tout particulièrement notre utilité sociale dans le contexte sociétal actuel, notre mission principale étant d'aider et d'accompagner les familles étant le plus dans le besoin pour des raisons économiques.

I-3- Types d'accompagnements réalisés en 2018

Thématiques d'accompagnement	Nombre de familles aidées en 2018	Temps d'intervention dans les familles
Interventions dans le cadre de la prévention (ASE) auprès des familles	168	15 395 heures
Interventions dans le cadre de la Protection (ASE) des enfants	212	14 670 heures
Naissance/adoption (CAF)	130	4 511 heures
Grossesse (CAF)	67	1 149 heures
Naissances multiples (CAF)	30	2 530 heures
Famille Nombreuse (CAF)	10	505 heures
Maladie courte d'un parent ou d'un enfant (CAF)	91	2 744 heures
Maladie Longue Durée parent ou enfant (CAF)	43	2 784 heures
Heures de répit enfant handicapé (CAF)	59	1 061 heures
Reprise d'emploi ou de formation (CAF)	8	359 heures
Rupture familiale (CAF)	7	271 heures
Décès (CAF)		
Actions collectives (CAF)	78	2 055 heures
Accompagnement enfant handicapé (MDA)	17	4 411 heures
Accompagnement adulte handicapé (MDA)	21	3 445 heures
Maladie Longue Durée parent ou enfant (MDA)		
Naissance adoption (MSA)	3	106 heures
Grossesse (MSA)		
Maladie d'un enfant (MSA)		
Maladie d'un parent (MSA)	5	130 heures
Grossesse (autres mutuelles)	2	56 heures
Maladie Courte parent ou enfant (autres mutuelles)	6	98 heures
Maladie Longue Durée parent (autres mutuelles)		
GED (Garde d'enfants)	10	1 198 heures
Soutien ménager (emplois conforsts)	60	4 568 heures
Divers	8	94 heures
Total	1 037 *	62 141 heures

**Certaines familles bénéficient d'un accompagnement dans plusieurs thématiques*

I-4- Point sur des accompagnements spécifiques

Protection de l'enfance : un financement du Conseil Départemental

En 2018, les TISF ont réalisé **14 670 heures de visites en présence d'un tiers**, soit 49 % des interventions réalisées dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance. Ceci représente en moyenne **36 % de leur planning d'intervention**.

L'offre d'animations collectives : un financement spécifique CNAF

En 2018, nous avons réalisé **2 055 heures** dans le cadre d'actions collectives.

Des nouvelles actions collectives ont été expérimentées, avec une volonté affirmée d'impliquer les familles dans l'élaboration des projets et de développer le partenariat autour de ces initiatives.

Nous avons eu à cœur de respecter les principes du dispositif CNAF :

- Minimum 60 % de familles accompagnées par Adomicile49 sur chaque action si celles-ci sont ouvertes à d'autres familles ou construites en partenariat ;
- Des espaces d'animation dans lesquels les familles sont actrices et développent des compétences clés (savoir-faire et savoir-être notamment) ;
- Des espaces qui favorisent le lien social, la découverte, la créativité ;
- Des temps d'animation plus axés sur l'accompagnement à la parentalité (favoriser la relation parents/enfants).

Les activités ont été variées en 2018 :

- Durant les périodes de vacances, 14 ateliers parents/enfants ont été proposés, autour du jeu et du bricolage, de la cuisine, de la projection d'un dessin animé
- 31 ateliers cuisine pour adultes, sur Angers et Saumur
- 13 ateliers couture et tricotin pour adultes, sur Saumur
- 11 ateliers bien-être et relaxation pour adultes, à Angers et Saumur
- 12 sorties culturelles dans le cadre de la charte culture et solidarité (Angers)
- 5 sorties marche à pied, et 3 sorties découverte, sur Angers et Saumur
- L'animation de moments festifs parents/enfants : pique-nique de l'été et goûter de Noël, sur Angers et sur Saumur, et 1 galette des rois sur Saumur, avec préalablement 17 ateliers de préparation impliquant les parents de A à Z dans les projets
- Une journée à la mer (au départ de Saumur, en train), avec 3 temps de préparation avec les parents
- Un accompagnement à la formation proposée par le réseau parentalité, avec 2 parents de Saumur et 1 d'Angers accompagnés par 2 TISF
- 2 week-end de 3 jours en mai et 1 séjour d'une semaine en juillet ont été organisés en lien avec l'association Vacances et Familles, suivi d'une soirée projection photos en septembre.

Le partenariat demeure intense sur ces actions collectives :

- Avec le centre social Percereau à Saumur
- Avec des maisons de quartier d'Angers (MPT Monplaisir ; ILM ; centre Jean Vilar)
- Avec l'association Vacances et familles (sur les séjours vacances)
- Avec la ville de Saumur (près locaux et véhicule)

- Avec les Restos du cœur de Saumur (limité à quelques actions ponctuelles aujourd'hui, construites en commun)

Globalement, ce sont **134 activités** et **3 séjours** qui ont été animées, et qui ont bénéficié à de nombreuses personnes :

- 5 à 9 participants sur les ateliers réguliers ;
- 34 à 67 participants sur les temps festifs ;
- 5 à 24 participants sur les sorties culturelles ;
- 10 et 14 participants sur les week-ends ;
- 32 participants sur le séjour d'une semaine.

L'activité garde d'enfants

Nous avons engagé en 2017 la mise en place d'un nouveau service de garde d'enfants. 1 198 heures ont été réalisées en 2018 et tous les recrutements effectués sur le service AD tiennent compte de cette création avec une exigence d'une formation CAP petite enfance (ou équivalent).

Les postes proposés assurent des missions de garde d'enfants en parallèle de missions d'aide-ménagère, ceci afin d'assurer un minimum d'heures de travail aux salariés.

II- Partenariats engagés en 2018

II-1- Les liens à la fédération ADESSADOMICILE

Notre adhésion fédérale est importante car nous contribuons aux actions de valorisation et de développement de l'aide à domicile, et nous bénéficions de soutiens, d'informations et de formations de l'équipe nationale.

Nous sommes engagés dans divers démarches en lien avec notre fédération :

- Le directeur a participé à la commission fédérale « Emplois et Formations ». Celle-ci s'est arrêtée courant 2018 et il est désormais participant d'une commission fédérale « familles ».
- Par une représentation, au nom de la fédération, du directeur au sein de la Commission Paritaire Régionale de l'Emploi et de la Formation Permanente. Elle se réunit 3 fois par an.
- En participant à deux journées « famille » proposées par la fédération en septembre 2018., dont une construite avec l'ensemble des fédérations (UNA, ADMR, FNA/CSF, ADESSADOMICILE)
- Par une contribution aux réflexions décentralisées sur le fonctionnement de la fédération.

II-2- Une dynamique de concertation et de participation

Collaborations en lien avec des acteurs locaux :

- Participation aux **comités territoriaux PARENTALITE** animés par la fédération des centres sociaux sur BAUGE/SAUMUR et sur ANGERS.
- Participation aux réflexions sur la **mise en place d'un GEIQ**, à l'initiative de la CPREFP. Celle-ci s'est clôturée sur une fin sans suite, mais a eu le mérite de mobiliser quelques SAAD dans une dynamique de coopération constructive.

- Tenue d'un stand au **Forum de l'emploi** organisé par les acteurs de l'insertion professionnelle, une occasion pour notre association de recruter du personnel et de rencontrer les acteurs présents.
- Intervention dans le cadre d'une journée organisée par l'**ARACT** sur les conditions de travail, et présentation de notre action de prévention interne instaurée par le CHSCT.
- Participation aux réunions des **SAAD du Maine et Loire** dans l'objectif de mieux coordonner nos activités et de travailler en cohérence sur les aspects gestion négociés avec le département.
- Rencontres avec le **CEFRAS et les SAAD famille** autour des problématiques de formation et de recrutement.
- Participation à la réunion annuelle du **schéma départemental famille** organisée par la Préfecture, le Conseil Départemental et la CAF.
- Participation dans des commissions de quartier en lien avec les **centres sociaux**.

Initiatives de notre association pour envisager des actions avec d'autres acteurs sociaux :

- Concertation étroite avec l'**AAFP/CSF49** autour d'un projet de rapprochement de nos activités.
- Echanges réguliers avec **ALADIN** et avec **PROXIM'SERVICE** dans l'objectif d'envisager des coopérations.
- Rencontre avec l'équipe prévention de la **MDS de Saumur, de Baugé et Angers couronne sud** pour faire le point sur le développement de nos activités dans le champ de la prévention.
- Réunion des **acteurs sociaux du quartier Monplaisir** à Angers dans l'objectif de construire avec eux un temps fort autour du jeu.
- Rencontre avec les des associations locales du quartier de **Belle Beille** et du **Lac de Maine** pour envisager des coopérations sur des actions collectives.
- Rencontre avec les **Restos du Cœur d'Angers et la CAF de Saumur** pour faire le point sur les actions partenariales envisageables.
- Participation à une émission sur Radio G pour présenter nos actions et les initiatives des SAAD famille

III- Autres initiatives prises en 2018 pour renforcer la qualité de nos activités

Animation de la cellule de veille

Espace axé sur les situations d'accompagnement les plus complexes dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance, permettant une prise de recul et une position institutionnelle lorsque les situations le nécessitent. Cet espace est l'engagement d'une pratique la plus adaptée possible.

Réalisation de l'évaluation externe

Ce travail s'est mené de février à juin 2018, accompagné par la coopérative AVISO qui a enquêté auprès de certains usagers de l'association pour émettre un avis globalement positif sur notre organisation.

IV- Une équipe professionnelle mobilisée

IV-1- Des évolutions au cours de l'année dans la constitution de l'équipe

Durant l'année 2018, le personnel était constitué de :

SERVICES	Salariés CDI	Salariés CDI arrivés en cours d'année	Salariés CDI partis en cours d'année	ETP CDI	Salariés CDD (remplacements ou renfort)	ETP CDD
TISF	47	7	9	31,28	2	0,22
AES	14	4	3	5,92	1	0,08
AD	12	4	4	4,89	1	0,1
ADMINISTRATIF	12	4	4	7,47	2	0,36
EMPLOIS FAMILIAUX	5	1	1	4,10	3	0,4
TOTAL	90	20	21	53,66	9	1,16

Nous étions en fin d'année **70 salariés permanents**.

7 salariées ont renforcé temporairement l'équipe de permanents sur l'année :

- 8 pour des remplacements maladie ou pendant les congés d'été
- 1 en contrat Professionnalisation au siège de l'association pour 1 salariée en fin de formation CAFDES

Nous avons aussi accueilli **6 stagiaires** :

- 3 en formation TISF (stages 1^{ère} et 2^{ème} année)
- 2 en formation SP3S
- 1 en formation AES
- et 2 souhaitant vivre une immersion en milieu professionnel avant de s'engager dans une formation professionnelle.

IV-2- Organisation mise en place en 2018 impliquant les salariés

Un groupe de travail sur l'évaluation externe a permis de faire le point sur la qualité de nos interventions et les améliorations à envisager.

Des espaces d'**analyse des pratiques** ont été proposés sur deux formes :

- Avec une approche de la gestuelle et de l'écriture pour un groupe de 10 TISF, encadré par l'ATELIER DU PETIT ECART
- Avec une approche plus traditionnelle (Lacanienne) pour 14 TISF et 27 AVS, animé par un professionnel.

Une demi-journée institutionnelle rassemblant toute l'équipe a été programmée en janvier 2018 : ceci a permis de **renforcer le sentiment d'appartenance au projet de l'association**, de transmettre à tous les informations concernant notre organisation et ses orientations, de prendre le pouls sur l'état d'esprit de l'équipe.

Une demi-journée institutionnelle par corps de métier (TISF / AES / AD) a été proposée en septembre 2018 pour approfondir la réflexion de l'équipe, conformément aux préconisations faites par la coopérative AVISO dans le cadre de l'évaluation externe, sur **les bonnes pratiques**.

La commission formation a réuni un membre représentant chaque métier représenté dans l'association, avec l'objectif de réfléchir avec le directeur aux formations à envisager pour les équipes.

IV-3- Formations proposées en 2018

En 2018, les formations collectives proposées ont été :

- « **Accompagnement à la fin de vie** » organisée avec la MFR La Saillerie sur 5 jours pour 12 bénéficiaires (TISF / AES), mise en place dans le cadre du PLAN.
- « **Accompagnement à la fin de vie** » organisée avec ADESSADOMICILE à Angers sur 3 jours pour 6 bénéficiaires (TISF) de notre association et 4 de Proxim'service, dans le cadre d'une ACTION COLLECTIVE.
- « **PSC1** » organisé avec l'UDSP49 à Angers sur 1 journée pour 22 bénéficiaires (TISF / AES / AD) dans le cadre du PLAN.
- « **L'étoile de progression** » organisée avec ADESSADOMICILE à Angers sur 1 journée pour 45 bénéficiaires (TISF + RS). Module animé par notre fédération, dans le cadre du PLAN.
- « **Les bases du MAKATON** » organisée avec l'AAD MAKATON sur 2 jours à La Roche/Yon, pour 4 bénéficiaires (AES), mise en place dans le cadre d'un cofinancement CNSA (70 %) et du PLAN (30%).
- « **Implication et participation des parents dans une action collective** » organisée par le RESEAU PARENTALITE A Angers et Saumur, sur 5 ½ journées auxquelles 2 TISF ont participé.
- « **Cycle de professionnalisation des gardes d'enfants** » organisée avec ADESSADOMICILE à Angers sur 5 jours pour 4 bénéficiaires (AD) de notre association et 6 de Proxim'service, dans le cadre d'une ACTION COLLECTIVE.
- « **Bureautique – perfectionnement tableur Excel** » organisé par UNIFORMATION à Angers sur 1 journée pour 3 bénéficiaires (service administratif), dans le cadre d'une ACTION COLLECTIVE.
- « **Repérage des troubles psychiques pour les 0-3 ans** » organisé avec le centre Françoise DOLTO (CAMSP – CMPP) à Angers et Saumur pour 22 bénéficiaires (TISF) sur une dizaine d'heures réparties de janvier à juin, dans le cadre d'un dispositif de l'ARS.

Une formation sur **l'autisme** était envisagée pour 2 de nos salariées (AES) avec l'ARIFTS, dans le cadre d'un cofinancement CNSA (70 %) et du PLAN (30%). Mais cette formation a été annulée au dernier moment, faute de participants.

Une formation sur le **Tutorat** était prévue pour 2 TISF dans le cadre du PLAN, mais a été reportée à 2019.

Sur un plan individuel dans le cadre d'un plan CPF ont été proposé :

- Une fin de formation **BTS Conseillère en économie sociale et familiale** pour une TISF (de janvier à juin 2018), dans le cadre du CPF / période pro.
- Une fin de formation « **apprentissage de l'anglais** » pour une TISF, dans le cadre du CPF.

- « **Accompagnement au fonctionnement d'un CPREFP** » dans le cadre d'une action collective financée par la FGAP à laquelle le directeur, impliqué dans la CPREFP régionale, a participé.
- « **Méthodologie de mise en conformité au règlement général sur la protection des données (RGPD)** » sur 1 journée à Paris organisé par ADESSADOMICILE, à laquelle notre cadre administratif et financier a participé.
- VAE « **Assistante de Vie au Familles** » pour 4 salariées (AD) organisé avec la MFR La Saillerie (accompagnement de 24 heures), dans le cadre du CPF.

IV-4- Le respect des instances de Représentants du Personnel

Chaque mois le Comité d'Entreprise s'est réuni, avec des ordres du jour précis et respectés. De même, les délégués du personnel ont rencontré chaque mois le directeur pour traiter des questions émanant des salariés.

3 fois dans l'année les salariés ont été invités par les délégués du personnel pour un droit d'expression, sur un ordre du jour propre aux instances de représentation.

Le CHSCT a été réuni trimestriellement jusqu'en juin 2018. Il s'est arrêté au deuxième semestre du fait de la mise en place d'un Comité Social et Economique (CSE) dans le cadre d'une délégation Unique du Personnel (DUP).

Une négociation annuelle a eu lieu en juillet 2018 entre le directeur et la déléguée syndicale, portant sur les frais de déplacement et l'accord Egalité homme/Femmes.

Suite à plusieurs départs de salariés de l'association ayant un mandat de Délégué du Personnel (DP), des élections du CSE ont été programmées dès septembre 2018 et ont eu lieu le 29 novembre 2018. 4 DP titulaires et 4 DP suppléants ont été élus, sur une liste syndicale (CFDT).

V- La gouvernance de l'association

Le conseil d'administration s'est renouvelé en 2018 avec 2 nouveaux membres. Il était donc constitué de 10 membres actifs, sous la présidence de Paul HEULIN (élu le 9 janvier 2018).

8 réunions de CA et 11 réunions de Bureau ont été réalisées pour accompagner l'équipe dans son organisation, débattre des enjeux pour l'association et valider les grandes orientations.

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est réunie le 26 juin 2018 réunissant 8 membres adhérents, 1 famille accompagnée ; 15 salariés de l'association ; 8 représentants de partenaires invités (Proxim'service ; AAFP/CSF49 ; ASSADOM ; UNA ; ADMR ; Vacances et familles ; Réveillon solidaire).

Cette Assemblée Générale Ordinaire a approuvé les orientations relatives à l'adhésion des familles utilisatrices des services, fixant le montant de la cotisation annuelle à 5 €.

Une Assemblée Générale Extraordinaire a eu lieu le 29 novembre 2018 avec l'objectif de modifier les statuts de l'association concernant ses membres et la composition du Conseil d'Administration. Un collège des personnes « utilisatrices » des services a été validé, composé de 2 à 3 membres proposés par le comité des familles. A aussi été conforté la place des salariés, avec 2 représentants invités avec voix consultative.

VI- Le comité des familles

Le comité des familles a du mal à mobiliser les parents, seulement 3 d'entre eux participant régulièrement. Nous espérons pouvoir le dynamiser en 2019 avec l'invitation des usagers à adhérer à l'association.

VII- Perspectives pour 2019

Le Conseil d'administration et l'équipe d'encadrement vont œuvrer ensemble plus précisément sur les axes suivants :

- Structurer les coopérations engagées avec l'AAFP et ALADIN, avec l'objectif de développer des actions concrètes et adaptées aux attentes et besoins des familles ;
- Développer d'autres coopérations avec des structures partenaires comme PROXIM'SERVICE, l'ASEA, les centres sociaux, etc. ;
- Agir auprès de l'ensemble des acteurs du champ médicosocial pour mieux faire connaître nos missions ;
- Participer à la coordination des SAAD du département et agir collectivement pour maintenir des services associatifs de qualité et défendre les conditions de travail de nos salariés respectifs ;
- Être présent dans les réseaux et instances départementales où se partagent les réalités et évolutions de l'action sociale ;
- Développer l'adhésion des familles à notre association, et le comité des familles, afin d'avoir des représentants au conseil d'administration ;
- Être attentif à l'évaluation de nos activités et aux procédures à respecter ;
- Terminer la structuration et le renouvellement de l'équipe d'encadrement de secteur.

EN GUISE DE CONCLUSION

L'équipe demeure impliquée et motivée, au service des familles, soucieuse de les soutenir et de leur apporter tout ce dont elles ont besoin pour faire face au quotidien et s'occuper de leurs enfants dans les meilleures conditions.

Notre volonté d'impliquer les familles a particulièrement porté ses fruits en 2018 dans les actions collectives et nous ne pouvons que nous en féliciter.